

Evaluation du plan stratégique 2014-2016

(Assemblée générale 17/12/2014)

Lors de l'Assemblée générale du 23 décembre 2013, le plan stratégique 2014-2016 a été approuvé, après examen préalable par les conseils communaux.

Conformément aux prescriptions du code de la démocratie locale et de la décentralisation, article L1523-13 § 4, ce plan doit être soumis à une évaluation annuelle.

INTEREST/ORES

Fin 2013, les 8 intercommunales mixtes wallonnes se sont regroupées en une nouvelle intercommunale commune dénommée ORES Assets.

En sa qualité de détenteur de parts du capital d' INTEREST (9 parts au 31/12/2013), FINEST a approuvé cette fusion.

Le conseil d'administration a également demandé l'admission de FINEST dans la société ORES Scrl. Cette société est une filiale des intercommunales mixtes wallonnes dont elle assure la gestion. INTEREST possède 69 parts de ORES Scrl dont la valeur est de 261.591,17 €. FINEST détient une part de cette société valant 3.791,18 €.

Conformément aux conventions conclues à ce sujet entre INTEREST et FINEST, FINEST s'est chargée, au nom et pour compte des communes, du financement des augmentations de capital pour investissements en INTEREST. En 2013, celles-ci s'élevaient à 442.500 €.

La montée en puissance des communes dans le capital d'INTEREST à 75% s'est opérée en plusieurs étapes, par l'acquisition des parts correspondantes d'ELECTRABEL.

Ces dépenses ont été financées par des réductions du capital en INTEREST, par des moyens disponibles en FINEST et par la souscription d'emprunts pour un total de 6.720.000 € (3.500.000 € avec durée de 3 ans et de 3.220.000 € avec durée de 5 ans).

La charge restante (remboursements et intérêts) des emprunts contractés par FINEST pour la montée en puissance des communes s'élève en 2014 à 680.305,56 €, en 2015 à 680.225,11 €, soit au total à 1.360.530,67 €.

Dividende FINEST: pour l'année 2013, les communes ont reçu des dividendes de 2.565.000 €, montant identique à 2012.

ELECTRABEL CUSTOMER SOLUTIONS (ECS)

FINEST possède 23 parts de cette société de vente de gaz et d'électricité d'ELECTRABEL dont la valeur d'émission était de 100 € dont 25% = 575 € ont été payés. Pour 2013 FINEST a reçu de ECS 219.974,62 €. Cette année on prévoit un déficit de 175.346,11 €. Chez INTERMIXT des discussions avec ELECTRABEL sont en cours pour terminer prématurément la collaboration des communes avec ECS.

PUBLI-T

FINEST a participé à trois augmentations de capital et possède au total 5.563 parts de PUBLI-T dont le prix d'acquisition s'élève à 1.721.941,61 €. Pour financer ces augmentations de capital, on a eu recours à des moyens propres ainsi que à un emprunt de 465.000 € (5 ans) dont la charge (remboursements et intérêts) est en 2014 de 98.242,88 €.

en 2015 de 98.231,27 €

Cet investissement a rapporté jusqu'à présent plus de 7% de rendement. Pour l'avenir on s'attend à 5,1% (à comparer au taux de l'emprunt = 2,217%).

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE (GIE)

Dans le cadre de la mise en place d'un mode de coopération entre les 7 intercommunales pures de financement en Wallonie (IPFW), un contrat de constitution d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) a été finalisé. Les objectifs poursuivis sont l'organisation d'une meilleure coordination entre les IPFW ainsi que le développement des positions communes dans des participations ou des dossiers sensibles. Chaque intercommunale gardera son autonomie propre mais mettra en commun ses compétences techniques et financières. Ce mode de coopération garantit une totale indépendance de chaque intercommunale par rapport aux structures du GIE.